



GUIDE DE REMPLACEMENT DES CHAUDIÈRES DANS LES COPROPRIÉTÉS AUTONOMES EN ÉNERGIE

NOUVELLES RÈGLES AVEC LA DIRECTIVE ErP

Depuis 2015, la directive européenne « ErP » impose des **performances minimales pour les chaudières neuves**, obligeant de fait, en cas de remplacement, à installer des appareils plus performants et moins polluants comme ceux à condensation.



Le seul cas exclu de cette obligation est celui des chaudières traditionnelles à chambre ouverte et à tirage naturel (type B) raccordées à un conduit de fumée collectif à départ individuel - Shunt - pour lesquelles le remplacement par des appareils du même type est autorisé.

Dans tous les autres cas, il faudra **analyser attentivement la chaudière et l'installation existantes** pour définir comment procéder.

LE RÔLE FONDAMENTAL DES INSTALLATEURS

Il convient toujours de s'adresser à un **installateur qualifié** qui vérifiera les interventions nécessaires.

Les **points critiques principaux** rencontrés concernent :

- **le système d'évacuation** des fumées qui doit être adapté au nouveau type de chaudière
- **l'évacuation des condensats** qui requiert la pose d'un nouveau tuyau dans l'appartement

Bien que la chaudière à condensation représente un choix très efficace, les difficultés techniques peuvent faire augmenter les coûts et les temps d'installation. Le syndic et les copropriétés pourraient être impliqués dans l'autorisation **d'interventions sur les parties communes**, comme le conduit de fumée collectif.

LES DIFFICULTÉS D'INSTALLER UN NOUVEAU CONDUIT DE FUMÉE

L'évacuation en façade est autorisée uniquement dans des cas particuliers, exposant dans tous les cas les utilisateurs et les syndicats à des litiges avec d'autres copropriétés.

Dans de nombreux cas, il est **nécessaire d'installer un nouveau conduit de fumée** collectif extérieur, **avec une participation financière de tous les propriétaires**, même de ceux qui n'ont pas l'intention de remplacer la chaudière prochainement.

Le syndic de copropriété doit également évaluer attentivement toutes les contraintes liées à la **cohérence architecturale**.



UNIQA REVOLUTION

LA SOLUTION IDEALE QUI ÉVITE UN NOUVEAU CONDUIT DES FUMÉES

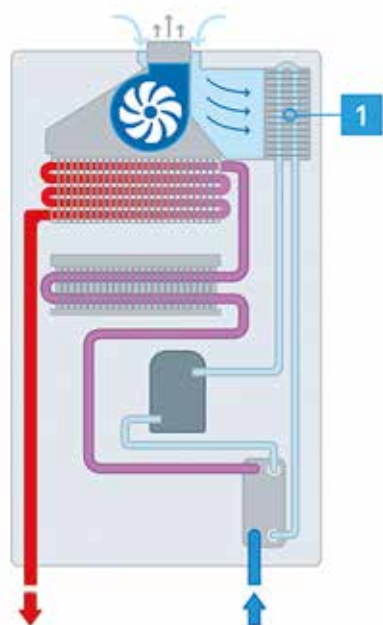
Grâce à sa technologie brevetée exclusive, **UNIQA REVOLUTION** est la seule chaudière étanche du marché conforme à la directive ErP.

Les avantages avec **UNIQA REVOLUTION** :

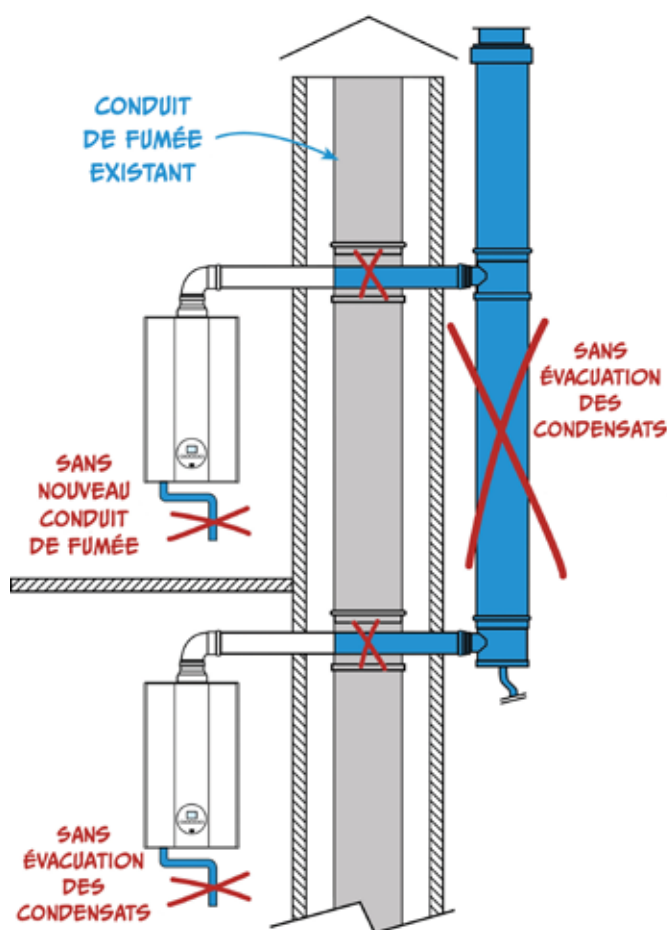
- raccordement au **conduit de fumée collectif existant** (vérification technique nécessaire)
- **aucun nouveau tuyau d'évacuation des condensats** dans l'appartement
- **réduction des coûts et des délais d'intervention.**

LA TECHNOLOGIE BREVETÉE D'UNIQA REVOLUTION

Le secret **d'UNIQA REVOLUTION** est la technologie exclusive brevetée Sime avec **récupérateur actif intégré 1** qui extrait l'énergie de l'air comburant aspiré par la chaudière pour la combustion.

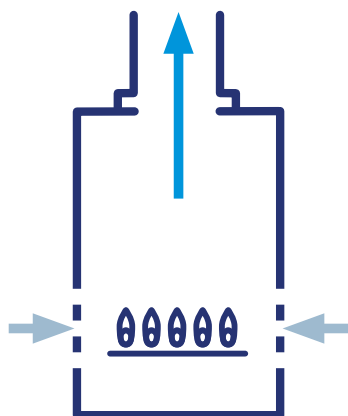


C'est cette énergie additionnelle qui permet à **UNIQA REVOLUTION** d'atteindre l'efficacité imposée par la directive européenne ErP sans refroidir excessivement les fumées et d'éviter ainsi la production de condensat. Une **solution unique sur le marché**, développée et produite par Sime en Italie pour améliorer l'efficacité des installations existantes de manière simple et sans désagréments.



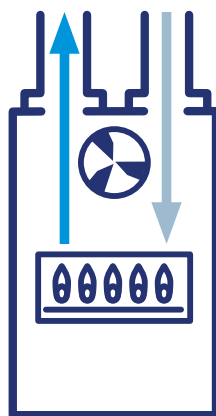
CHAUDIÈRES EXISTANTES

Pour le remplacement des chaudières dans les copropriétés autonomes en énergie il faut avant tout identifier le type de chaudière existante qui peut être de 3 types :



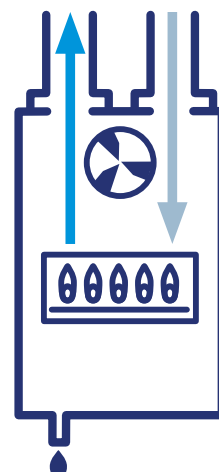
1. CHAUDIÈRE CONVENTIONNELLE À CHAMBRE OUVERTE ET À TIRAGE NATUREL (TYPE B)

Chaudière à brûleur libre qui aspire l'air directement dans le local d'installation avec un trou d'aération obligatoire. Elle ne dispose pas de ventilateur et l'expulsion des fumées a par conséquent lieu par tirage naturel par la cheminée. Encore disponible sur le marché uniquement pour un remplacement sur des conduits de fumées à départ individuel Shunt



2. CHAUDIÈRE CONVENTIONNELLE ÉTANCHE ET À TIRAGE FORCÉ (TYPE C)

Chaudière avec brûleur et circuit de combustion étanches par rapport au local d'installation et qui aspire l'air extérieur par un conduit. Elle est dotée d'un ventilateur pour le tirage forcé de l'air et l'expulsion des fumées. **Plus disponible sur le marché** depuis septembre 2015 en raison de performances non conformes à la directive ErP



3. CHAUDIÈRE ÉTANCHE À CONDENSATION (TYPE C)

Chaudière étanche à tirage forcé, comme la précédente, avec récupération d'énergie des fumées refroidies jusqu'à leur condensation. Elle est dotée d'un raccord pour l'évacuation du condensat qui doit être connecté à un tuyau d'évacuation. Elle nécessite par ailleurs un système de conduit de fumée adapté aux fumées de condensation

...ET PUIS, IL Y A UNIQA REVOLUTION DE SIME !

La seule chaudière étanche du marché conforme à la directive ErP conçue pour le remplacement rapide des anciennes chaudières étanches sans interventions coûteuses dans la copropriété.



SPÉCIFIQUE POUR LE REMPLACEMENT



CONFORME À LA DIRECTIVE ErP



SANS ÉVACUATION DES CONDENSATS

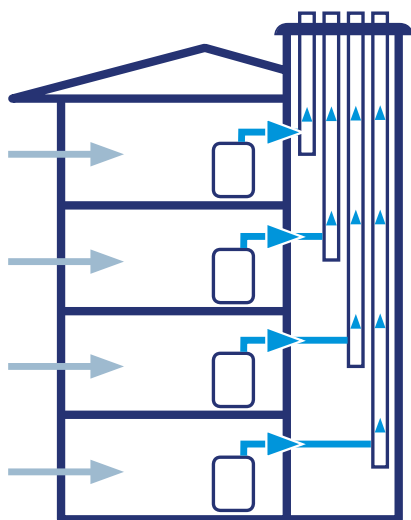


CONDUITS DE FUMÉE EXISTANTS

Après avoir identifié le type de chaudière à remplacer, il faut vérifier le système d'évacuation des fumées actuellement présent. Les principaux types sont les suivants :

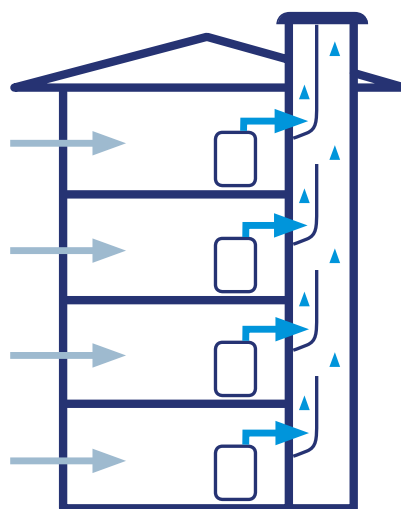
A. CONDUITS DE FUMÉE SIMPLES INDÉPENDANTS

Conçus pour fonctionner avec des chaudières à chambre ouverte (type B) à tirage naturel, ou à chambre étanche (type C) à tirage forcé



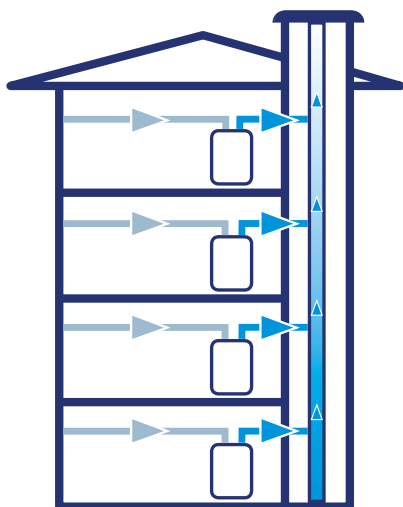
B. CONDUITS DE FUMÉE COLLECTIFS À DÉPART INDIVIDUEL

Également appelés SHUNT, ils sont conçus pour fonctionner exclusivement avec des chaudières à chambre ouverte (type B) à tirage naturel



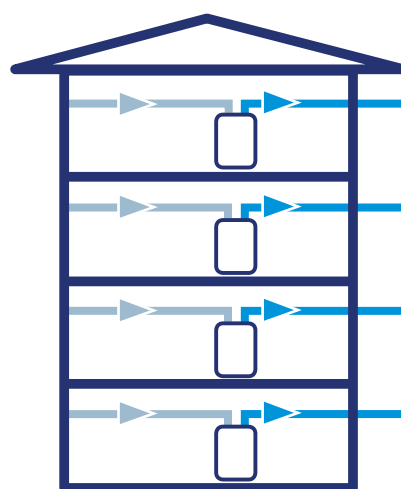
C. CONDUITS DE FUMÉE COLLECTIFS SIMPLE FLUX

Conçus pour fonctionner exclusivement avec des chaudières étanches (type C) à tirage forcé



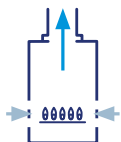
D. ÉVACUATION DIRECTE EN FAÇADE

À travers des embouts spéciaux conçus pour fonctionner exclusivement avec des chaudières étanches (type C) à tirage forcé



Voyons maintenant, pour chaque type de chaudière existante, quelles possibilités de remplacement existent en fonction du système de conduit de fumée existant.

1. CHAUDIÈRE EXISTANTE DE TYPE CONVENTIONNEL À CHAMBRE OUVERTE



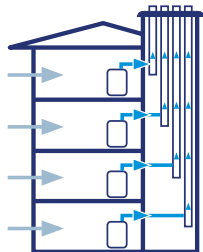
SYSTÈME DE CONDUIT DE FUMÉE EXISTANT

QUELLE CHAUDIÈRE EST-IL POSSIBLE D'INSTALLER

INTERVENTIONS NÉCESSAIRES SUR LE SYSTÈME DE CONDUIT DE FUMÉE

NIVEAU D'INVASIVITÉ

A. CONDUIT DE FUMÉE SIMPLE INDÉPENDANT



UNIQA REVOLUTION

Connexion au conduit de fumée existant après vérification de la compatibilité entre le système de conduit de fumée existant et le nouvel appareil non similaire



Tubage du conduit de fumée existant pour le rendre adapté à la condensation



Réalisation d'un nouveau conduit de fumée collectif extérieur pour l'adapter à la condensation, aussi pour tout autre chaudière installée dans la copropriété



Évacuation en façade, uniquement dans les cas admis par la loi et dans le respect des distances imposées. Des contestations futures d'autres utilisateurs restent toujours possibles



Chaudière à condensation (il est nécessaire d'installer un nouveau tuyau pour l'évacuation des condensats)

Chaudière conventionnelle à chambre ouverte (seule dérogation admise par la directive européenne ErP)

Connexion au conduit de fumée existant après vérification du fonctionnement de la cheminée/ventilation de chaque habitation



Tubage multiple du conduit Shunt existant

N.B. : il est nécessaire de remplacer aussi toutes les autres chaudières raccordées au même conduit de fumée



Tubage simple du conduit Shunt existant pour le transformer en conduit collectif adapté à la condensation



N.B. : il est nécessaire de remplacer aussi toutes les autres chaudières raccordées au même conduit de fumée

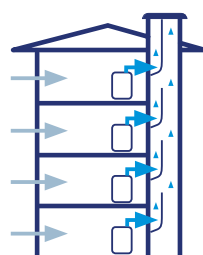
Réalisation d'un nouveau conduit de fumée collectif extérieur pour l'adapter à la condensation, aussi pour tout autre chaudière installée dans la copropriété



Évacuation en façade, uniquement dans les cas admis par la loi et dans le respect des distances imposées. Des contestations futures d'autres utilisateurs restent toujours possibles



B. CONDUIT DE FUMÉE COLLECTIF DÉPART INDIVIDUEL (SHUNT)



Chaudière à condensation (il est nécessaire d'installer un nouveau tuyau pour l'évacuation des condensats)

2.



CHAUDIÈRE EXISTANTE DE TYPE CONVENTIONNEL ÉTANCHE

SYSTÈME DE CONDUIT DE FUMÉE EXISTANT

QUELLE CHAUDIÈRE EST-IL POSSIBLE D'INSTALLER

INTERVENTIONS NÉCESSAIRES SUR LE SYSTÈME DE CONDUIT DE FUMÉE

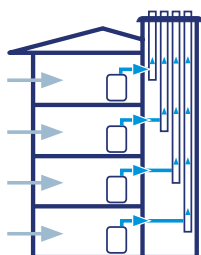
NIVEAU D'INVASIVITÉ

UNIQA REVOLUTION

Connexion au conduit de fumée existant
après vérification de la compatibilité entre le système de conduit de fumée existant et le nouvel appareil non similaire



A. CONDUIT DE FUMÉE SIMPLE INDÉPENDANT



Chaudière à condensation
(il est nécessaire d'installer un nouveau tuyau pour l'évacuation des condensats)

Connexion au conduit de fumée existant
après vérification de la compatibilité entre le système de conduit de fumée existant et le nouvel appareil non similaire



N.B. : les matériaux doivent être adaptés à la condensation

Tubage du conduit de fumée existant pour le rendre adapté à la condensation



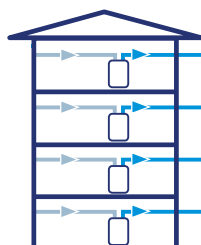
Réalisation d'un nouveau conduit de fumée collectif extérieur pour l'adapter à la condensation, aussi pour tout autre chaudière installée dans la copropriété



Évacuation en façade, uniquement dans les cas admis par la loi et dans le respect des distances imposées. Des contestations futures d'autres utilisateurs restent toujours possibles



D. ÉVACUATION DIRECTE VERS L'EXTÉRIEUR EN FAÇADE



Chaudière à condensation
(il est nécessaire d'installer un nouveau tuyau pour l'évacuation des condensats)

Évacuation en façade, uniquement dans les cas admis par la loi et dans le respect des distances imposées. **Aucune modification des conduits de fumée existants**



Évacuation en façade, uniquement dans les cas admis par la loi et dans le respect des distances imposées Les conduits de fumée dont les matériaux ne sont pas adaptés à la condensation doivent être remplacés



Réalisation d'un nouveau conduit de fumée collectif extérieur pour l'adapter à la condensation, aussi pour tout autre chaudière installée dans la copropriété



(suite à la page suivante)

2.



CHAUDIÈRE EXISTANTE DE TYPE CONVENTIONNEL ÉTANCHE

SYSTÈME DE CONDUIT DE FUMÉE EXISTANT

QUELLE CHAUDIÈRE EST-IL POSSIBLE D'INSTALLER

INTERVENTIONS NÉCESSAIRES SUR LE SYSTÈME DE CONDUIT DE FUMÉE

NIVEAU D'INVASIVITÉ

UNIQA REVOLUTION

Connexion au conduit de fumée existant
après vérification de la compatibilité entre le système de conduit de fumée existant et le nouvel appareil non similaire



Connexion au conduit de fumée existant
après vérification de la compatibilité entre le système de conduit de fumée existant et le nouvel appareil non similaire



N.B. : les matériaux doivent être adaptés à la condensation

Tubage multiple du conduit de fumée existant



N.B. : il est nécessaire de remplacer aussi toutes les autres chaudières raccordées au même conduit de fumée

Tubage simple du conduit de fumée existant pour le transformer en conduit collectif adapté à la condensation



N.B. : il est nécessaire de remplacer aussi toutes les autres chaudières raccordées au même conduit de fumée

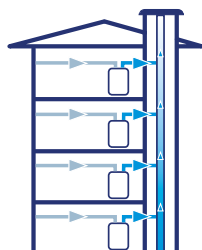
Réalisation d'un nouveau conduit de fumée collectif extérieur pour l'adapter à la condensation, aussi pour tout autre chaudière installée dans la copropriété



Évacuation en façade, uniquement dans les cas admis par la loi et dans le respect des distances imposées. Des contestations futures d'autres utilisateurs restent toujours possibles



C. CONDUIT DE FUMÉE COLLECTIF MONOFLUX



Chaudière à condensation
(il est nécessaire d'installer un nouveau tuyau pour l'évacuation des condensats)

3. CHAUDIÈRE EXISTANTE DE TYPE À CONDENSATION



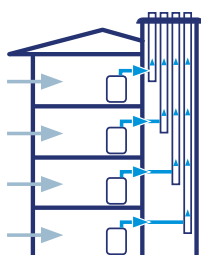
SYSTÈME DE CONDUIT DE FUMÉE EXISTANT

QUELLE CHAUDIÈRE EST-IL POSSIBLE D'INSTALLER

INTERVENTIONS NÉCESSAIRES SUR LE SYSTÈME DE CONDUIT DE FUMÉE

NIVEAU D'INVASIVITÉ

A. CONDUIT DE FUMÉE SIMPLE INDÉPENDANT

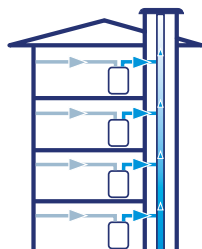


Chaudière à condensation

Connexion au conduit de fumée existant après vérification technique



C. CONDUIT DE FUMÉE COLLECTIF MONOFLUX

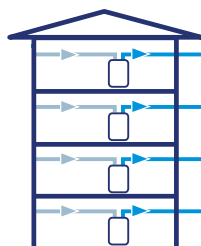


Chaudière à condensation

Connexion au conduit de fumée existant après vérification technique



D. ÉVACUATION DIRECTE VERS L'EXTÉRIEUR EN FAÇADE



Chaudière à condensation

Évacuation en façade, uniquement dans les cas admis par la loi et dans le respect des distances imposées par la norme.
Aucune modification des conduits de fumée existants



LES CHAUDIÈRES SIME POUR CHAQUE BESOIN

Sime offre une large gamme de chaudières murales idéales pour les remplacements dans les copropriétés ou dans les maisons individuelles.

CHAUDIÈRES À CONDENSATION



EDEA HM

Chaudière à condensation à haut rendement avec un équilibre idéal entre performances et compacité

- puissances 25-30-35-40 kW



TECHNOLOGIE GREEN FLAME



CLASSE D'EFFICACITÉ
ÉNERGÉTIQUE ErP

CHAUDIÈRES ÉTANCHES



UNIQA REVOLUTION

La seule chaudière étanche présente sur le marché, conforme à la directive ErP

- conçue pour le remplacement rapide des anciennes chaudières étanches sans interventions coûteuses
- puissance 25 kW



TECHNOLOGIE GREEN FLAME



CLASSE D'EFFICACITÉ
ÉNERGÉTIQUE ErP

CHAUDIÈRES À CHAMBRE OUVERTE



VERA OF ErP

Chaudière conventionnelle à chambre ouverte et à tirage naturel

- apte pour le remplacement d'appareils similaires raccordés à des conduits de fumée collectifs à départ individuel Shunt
- puissance 25 kW



TECHNOLOGIE GREEN FLAME



CLASSE D'EFFICACITÉ
ÉNERGÉTIQUE ErP

L'ENTREPRISE SIME

Depuis plus de 50 ans, Sime est l'**entreprise italienne leader dans le secteur du chauffage, du rafraîchissement et de la production d'eau chaude sanitaire**. Nous nous engageons à améliorer la qualité de vie de millions de personnes, avec des produits de pointe alliant expérience et innovation.



Nos solutions, des chaudières à condensation aux pompes à chaleur, des systèmes hybrides aux panneaux solaires thermiques, sont conçues pour garantir le **confort maximal** réduisant au minimum la consommation d'énergie, dans le respect total de l'environnement.

Avec une attention constante accordée à la **durabilité** et au **support technique** pour les professionnels, Sime offre une assistance complète pour relever ensemble les défis énergétiques d'aujourd'hui et de demain.

**CHOISISSEZ SIME POUR UNE MAISON PLUS EFFICACE,
INNOVANTE ET RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT.**



CONTACTEZ-NOUS POUR PLUS D'INFORMATIONS

Une équipe de techniciens expérimentés et de conseillers commerciaux Sime est à votre disposition pour vous aider dans le choix de la meilleure solution pour le remplacement des chaudières de votre copropriété.

Envoyez-nous votre demande à :
service@dps-pro.com

ENGLEBERT Alain

sales@dps-pro.com - GSM +32 495/540475
www.sime.it